

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS  
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2022

N° de délibération : 40/2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Nevers, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 34
DATE DE LA CONVOCATION	22/09/2022
VOTE	POUR : 34 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Étaient présents :**

Adrien AUFEVRE, Michel BARRIERE, Fabrice BERGER, Patrick BONDEUX, Hicham BOUJLILAT, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIGEAT, Manuel DE JESUS, Christophe FRAGNY, Rose-Marie GERBE, Guy GRAFEUILLE, Jean-Louis GUTIERREZ, Eric GUYOT, Françoise HERVET, Isabelle KOZMIN, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Jacques MERCIER, Michel MONET, Rémy PASQUET, Alexis PLISSON, Olivier SICOT et Christine VINGDIOLET

**Étaient présents en tant que suppléants :**

Jean-Luc CLEAU, Maurice MALETRAS, Patrick RAPEAU et Pascale SIMONNET

**Étaient représentés (pouvoirs) :**

Isabelle BONNICEL a donné pouvoir à Guy GRAFEUILLE  
Sylvie CANTREL a donné pouvoir à Manuel DE JESUS  
Daniel GILLONNIER a donné pouvoir à Patrick BONDEUX  
Julien JOUHANNEAU a donné pouvoir à Olivier SICOT  
Yves RAVET a donné pouvoir à Françoise CROTTET-FIGEAT  
Denis THURIOT a donné pouvoir à Fabrice BERGER  
Sylvie THOMAS a donné pouvoir à Eric GUYOT

Monsieur Fabrice BERGER est nommé secrétaire de séance.

## OBJET : Demandes de subvention ingénierie 2023 du Pays

VU le contrat de relance et de transition écologique 2021-2026, signé avec l'Etat le 22 décembre 2021,

VU le contrat local de santé 2019-2023, signé avec l'ARS le 10 avril 2019,

VU le règlement d'intervention 30.14 de la Région Bourgogne Franche-Comté relatif à l'ingénierie des territoires de projets, approuvé le 8 juillet 2022 pour la période 2022-2028,

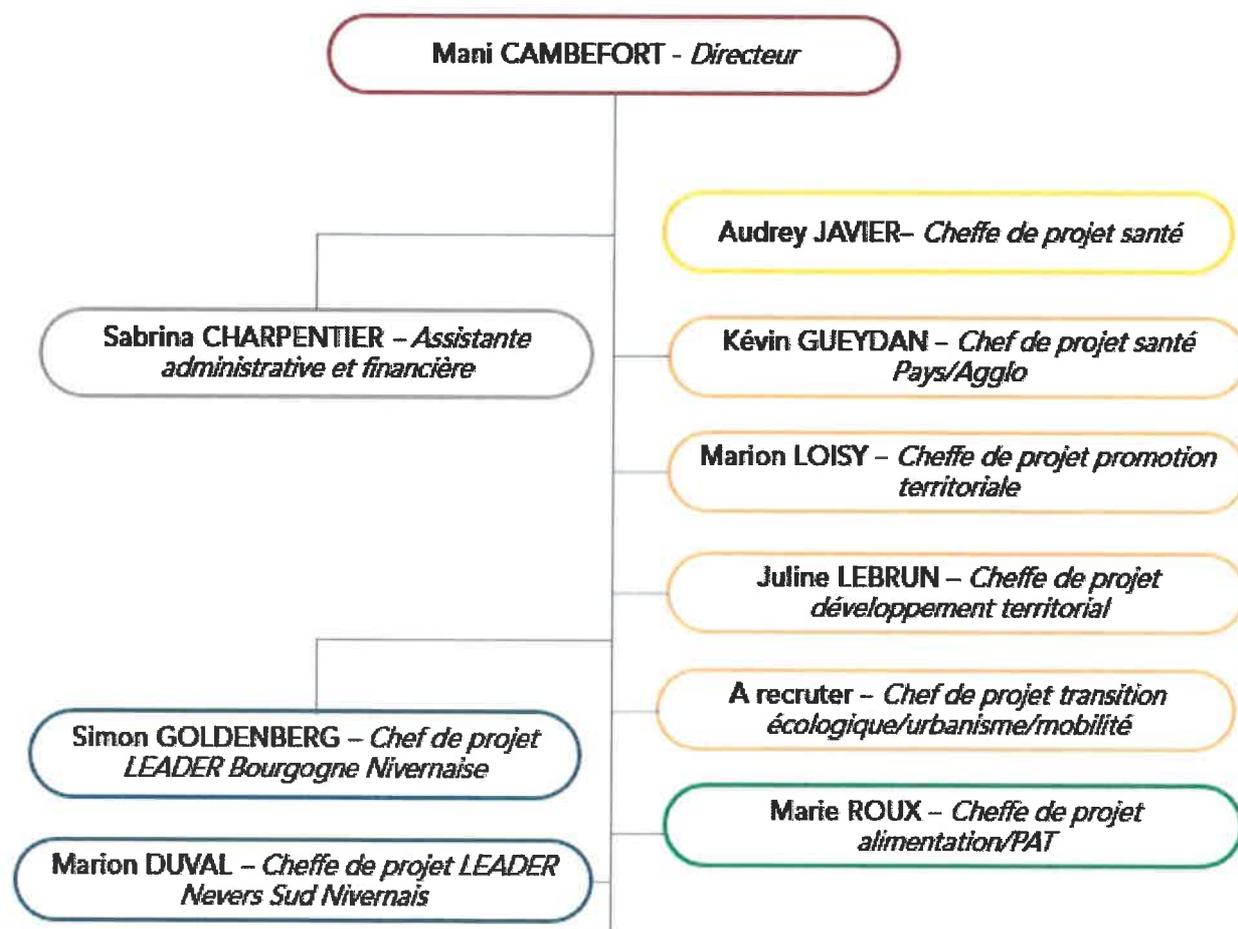
VU le règlement d'intervention fixant le dispositif de soutien du Département de la Nièvre aux Pays/Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux pour la période 2022-2026, adopté lors de la session des 28 et 29 mars 2022,

VU le projet de territoire 2022-2026 du Pays, adopté le 28 septembre 2022,

Le Pays est reconnu par les différents financeurs (Europe, Etat, Région, Département) pour mettre en œuvre leurs politiques contractuelles, qui se veulent adaptées aux singularités de chaque territoire, a contrario des politiques sectorielles qui établissent les mêmes règles pour l'ensemble du territoire.

A ce titre, le Pays bénéficie depuis sa création d'un soutien à l'ingénierie. Celle-ci est fonction du cahier des charges des financeurs et du projet de territoire.

Pour 2023, l'équipe du Pays est composée comme suit :



Fiches de poste en annexe

Sachant que la demande pour l'ingénierie LEADER et alimentation/PAT a déjà été effectuée, la demande porte sur les 6 postes suivants :

➤ **Direction du Pays :**

Les missions comprennent notamment :

- L'animation des instances du Pays ;
- Le management et l'animation de l'équipe ;
- La gestion administrative et financière du Pays ;
- Le suivi et l'animation des contractualisations avec les chefs de projet ;
- L'animation et le développement de projets ;
- La représentation des présidents du Pays et du Conseil de Développement et la participation à divers réseaux.

Le plan de financement prévisionnel pour 2023 est le suivant :

Dépenses	Montant	Financements	Montant
Frais salariaux	62 500 €	Département (100% frais salariaux)	62 500 €
Frais de déplacement	1 000 €	Autofinancement	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>63 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>63 500 €</b>

➤ **Cheffe de projet santé :**

Les missions comprennent notamment :

- L'animation du CLS 2019-2022 ;
- L'accompagnement des collectivités, des acteurs locaux dans le domaine de la santé ;
- Les actions de promotion du territoire pour lutter contre la désertification médicale ;
- Les actions de prévention de la santé.

Le plan de financement prévisionnel pour 2023 est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais salariaux	45 000 €	ARS (50% frais salariaux)	22 500 €
Frais de déplacement	3 000 €	Autofinancement	25 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>48 000 €</b>

➤ **Chef de projet santé :**

Les missions comprennent notamment :

- Les actions de promotion et d'attractivité en matière de santé ;
- La coordination des actions de prévention santé-environnement (ambrosie, maladie de Lyme) ;
- L'élaboration et l'animation du CLSM ;
- La définition d'une stratégie opérationnelle santé-prévention, cohérente avec le CLS et ce, en lien avec les politiques publiques menées par Nevers Agglomération.

Le plan de financement prévisionnel pour 2023 est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais salariaux	45 000 €	Région (50% frais salariaux)	22 500 €
Frais de déplacement	3 000 €	ARS (30% frais salariaux)	13 500 €
		Autofinancement	12 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>48 000 €</b>

➤ **Cheffe de projet développement territorial :**

Les missions comprennent notamment :

- La coordination et l'animation des démarches de revitalisation centre-bourg (y compris ENVI) ;
- L'animation des réunions d'agents de développement ;
- L'accompagnement des porteurs de projets dans l'émergence des projets ;
- Le lien avec le CRTE.

Le plan de financement prévisionnel pour 2023 est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais salariaux	46 000 €	FNADT (50%)	24 500 €
Frais de déplacement	3 000 €	Région (30% frais salariaux)	13 800 €
		Autofinancement	10 700 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>

➤ **Cheffe de projet promotion territoriale :**

Les missions comprennent notamment :

- La réalisation d'actions de sensibilisation, d'information, de formation et de partage d'expérience pour développer une culture de l'accueil ;
- La création d'outils d'accueil pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants ;
- La réalisation d'actions en faveur de l'accueil de nouveaux habitants, actifs et entreprises.

Le plan de financement prévisionnel pour 2023 est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais salariaux	46 000 €	Région (50% frais salariaux)	23 000 €
Frais de déplacement	3 000 €	Autofinancement	26 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>

➤ **Cheffe de projet transition écologique – urbanisme – mobilité :**

Les missions comprennent notamment :

- L'accompagnement du territoire dans sa transition écologique à travers ses projets d'aménagements ;
- La prise en compte des enjeux liés à l'urbanisme durable (SRADDET, SCoT/ PLUi, ZAN)
- Le suivi d'une expérimentation de mobilité sur le territoire.

Le plan de financement prévisionnel pour 2023 est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais salariaux	46 000 €	Région (50% frais salariaux)	23 000 €
Frais de déplacement	3 000 €	Autofinancement	26 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide les plans de financement prévisionnels ;
- autorise le Président à solliciter les subventions et à signer tous les documents liés à ces demandes.

Le Président,  
Eric GUYOT



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 07 décembre 2022

## Fiche de poste direction du Pays

### 1) Animation des instances des 2 structures

- ✓ Pays : bureau, comité de Pays, conférence des Maires
- ✓ Conseil de Développement : bureau, conseil d'administration, assemblée générale
- ✓ Commissions
- Préparer les réunions avec les élus/membres concernés par l'ordre du jour
- Préparer les documents pour les décisions stratégiques
- Vérifier la conformité et la légalité des documents
- Rédiger les compte-rendus et procès-verbaux des réunions en lien avec l'assistante

### 2) Management de l'équipe

- Animer et encadrer l'équipe (4 à 10 personnes)
- Assurer la gestion des ressources humaines en lien avec l'assistante
- Suivre et les contrôler les missions de l'équipe
- Assurer la communication entre les membres de l'équipe

### 3) Assurer la gestion financière

- Élaborer et suivre les budgets des deux structures en lien avec l'assistante
- Rechercher les financements inhérents, mener les négociations avec les financeurs
- Établir les rapports d'activités et les remontées de dépenses en lien avec les chargés de mission et l'assistante
- Encadrer l'assistante qui assure la comptabilité

### 4) Animation et développement de projets

- Établir les plans d'action en concertation avec les élus et les chargés de mission
- Garantir la cohérence entre les missions, développer de nouveaux projets
- Assurer une veille stratégique et juridique
- Animer le projet de territoire du Pays
- Participer à l'élaboration des contrats et leur suivi en lien avec les chargés de mission
- Assurer la mise en œuvre de la stratégie de communication en lien avec l'équipe (newsletter, site internet...)
- Suivre la mise en œuvre du programme LEADER en lien avec les chargés de mission/gestionnaire

### 5) Représentation et relations avec les partenaires

- A partir d'une délégation et de mots d'ordre, représenter le Président dans diverses instances
- Participer à divers réseaux : ANPP, Territoires Conseils, CNCD

**Fiche de poste cheffe de projet santé**  
*(en complémentarité de l'autre poste de chef de projet santé)*

- Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays ;
- Suivre les contractualisations avec les financeurs (ARS, Conseil Régional de Bourgogne, Département, CPAM) en lien avec le CLS. Mettre en place des outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs ;
- Entretenir des relations de travail partenarial avec tous les acteurs du Pays, les mobiliser et les mettre en réseau. Contribuer à l'élaboration de diagnostics partagés entre acteurs institutionnels en lien avec les objectifs du CLS. Traduire les orientations politiques en plans d'action ;
- S'efforcer de faire émerger (ou identifier) les projets santé d'initiative locale, s'inscrivant dans la stratégie du CLS et la stratégie d'accueil. Les analyser objectivement dans le cadre des commissions thématiques. Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions ;
- Assurer la promotion, le suivi sur le terrain et l'évaluation des projets retenus, labellisés par le Pays et bénéficiant de financements publics ;
- Coordonner et accompagner les projets santé s'inscrivant dans le CLS et la stratégie d'accueil ;
- Faire le montage et instruire des demandes de subventions, des appels à projet et suivre leur versement.



## Fiche de poste chef de projet santé (en complémentarité de l'autre poste de chef de projet santé)

Le poste se partage entre des missions générales du Pays et des spécificités de l'Agglomération.

### Sur le Pays :

- Coordonner et accompagner les projets du CLS s'inscrivant dans la stratégie de promotion du Pays : promotion du territoire en matière de santé, participation à des salons de professionnels, organisation d'événements autour des équipements de santé du territoire...
- Mettre en œuvre les projets d'accueil/attractivité, notamment à destination des jeunes : week-ends des internes, soirées de promotion du territoire (basket à La Charité-sur-Loire, rugby à l'USON...). En lien avec la cheffe de projet santé, faire vivre le réseau des internes en médecine affectés sur le territoire ;
- Coordonner les actions de prévention santé-environnement identifiées dans le CLS (ambrosie, maladie de Lyme...);
- Recueillir des indicateurs de suivi du CLS dans ces 3 domaines. Evaluer l'impact des politiques menées et proposer des améliorations ;
- Accompagner l'émergence des 2 CPTS (Nord Val de Loire – Puisaye Nivernaise, Nevers Sud Nivernais) du Pays et les projets qu'elles seront amenées à porter ;
- Accompagnement du Département et des communes pour développer l'offre médicale salariée.

Le chef de projet santé sera amené à travailler étroitement avec les autres membres de l'équipe du Pays, notamment la cheffe de projet santé et la cheffe de projet promotion territoriale, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels en matière de santé (Conseil Départemental, Pays Nivernais Morvan, Ordre des médecins...).

### Sur Nevers Agglomération :

- Evaluer les premières actions menées par Nevers Agglomération en matière de santé, notamment en matière de démographie médicale ;
- Contribuer au diagnostic territorial et à l'élaboration du nouveau CLS sur le territoire de Nevers Agglomération ;
- Elaborer le CLSM (Contrat Local en Santé Mentale) ;
- Accompagner les élus dans la définition d'une stratégie opérationnelle Santé\_Prévention, cohérente avec le CLS et ce, en lien avec les politiques publiques menées par Nevers Agglomération (attractivité économique et résidentielle (WIN), cohésion sociale & politique de la ville, sport, environnement, innovation...);
- Envisager les conditions de mise en œuvre de ces dernières et les indicateurs de résultats attendus ;
- Mettre en œuvre les actions retenues par les élus, suivre leurs impacts et proposer, le cas échéant des mesures d'amélioration.



## Fiche de poste cheffe de projet CRTE/développement territorial

- Appuyer les communes sélectionnées dans le cadre de l'appel à candidature revitalisation centre-bourg du Pays
- Suivre les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan-guide
- Appuyer les porteurs de projets dans le cadre du dispositif ENVI de la Région
- Appuyer les communes concernées par le dispositif « Centralités » de la Région
- Accompagner les collectivités aux :
  - ✓ dispositifs OPAH-RU, opération façades, dispositif de prime d'accueil
  - ✓ projets d'aménagement d'espaces publics, en lien avec les bureaux d'études
  - ✓ volet administratif et budgétaire du projet, permettant le bon fonctionnement du service
  - ✓ questions d'attractivité commerciale
  - ✓ liens avec les porteurs privés
- Animer les commissions et groupes de travail relatifs aux démarches de revitalisation, de manière à améliorer l'interconnaissance des communes engagées dans ces démarches, partager leurs expériences, mutualiser les bonnes pratiques et construire quand c'est opportun des réponses communes aux problématiques rencontrées
- Rédiger un livre blanc pour capitaliser sur la démarche de revitalisation des communes du Pays
- Organiser un séminaire d'envergure régionale consacré aux revitalisations centre-bourgs le 10 mai 2023, avec notamment une exposition de vos projets à travers des rolls up, des échanges, des tables rondes et des interventions qui viendront mettre en lumière le travail réalisé
- Articuler ces démarches avec le CRTE, porté par le Pays, socle des contractualisations de l'Etat, notamment les dispositifs Action Cœur de Ville (2 communes concernées sur le Pays) et Petites Villes de Demain (7 communes concernées sur le Pays)

## Fiche de poste cheffe de projet promotion territoriale

- Mettre en place des actions de sensibilisation, d'information, de formation et de partage d'expérience, visant à créer et développer une posture et une culture de l'accueil chez tous les acteurs locaux amenés à rencontrer un nouvel habitant, un porteur de projet, une entreprise sur la base des projets, en cours d'instruction, portés par les collectivités (communes et EPCI) et répondant aux objectifs de la politique d'accueil du Pays
- Créer des outils d'accueil contribuant à la structuration des acteurs locaux et à répondre aux besoins des nouveaux arrivants : charte d'accueil commune et partagée, outils visant à répondre aux besoins des nouveaux arrivants (kits d'accueil, plaquette, portail spécifique site internet)
- Proposer et mettre en œuvre des actions en faveur de l'accueil de nouveaux habitants, des actifs et des entreprises récemment installés (par exemple : sessions d'accueil des actifs, sessions d'emploi pour les conjoints), en lien avec les autres acteurs développant sur le territoire des actions similaires (ex : Communauté d'agglomération de Nevers et le dispositif « Welcome In Nevers »)
- Participer aux démarches d'accueil et d'attractivité mises en place par les autres acteurs, notamment le Conseil Départemental et Nièvre Attractive
- Accompagner les porteurs de projets dans leur démarche d'accueil et d'attractivité
- Être force de proposition pour la mise en œuvre d'actions de promotion et d'accueil du Pays
- Mettre en place et animer les briefings réguliers sur la promotion territoriale avec l'équipe
- Concevoir et diffuser des outils de promotion territoriale : affiches, lettres d'information, spot radio, site Internet, stand...
- Actualiser les réseaux sociaux sur les questions en lien avec la politique d'accueil

## Fiche de poste chef de projet transition écologique – urbanisme - mobilité

### 1) Transition écologique (75%) : « Accompagner le territoire dans sa transition écologique à travers ses projets d'aménagements »

- Accompagner les porteurs de projets « de l'idée à la réalisation du projet »
  - ✓ Décliner de manière opérationnelle la stratégie du territoire
  - ✓ Fixer à travers l'aide des dispositifs existants des objectifs à atteindre en matière de transition écologique (gains énergétiques, isolation des murs, imperméabilité des sols...)
  - ✓ Sensibiliser les élus du territoire aux enjeux liés à la transition écologique
  - ✓ Mettre en relation les porteurs avec les ressources d'ingénierie territoriales disponibles (CAUE, SIEEEN, Région)
  - ✓ Suivre et évaluer les actions menées dans le cadre de dispositifs type CTE, PCAET, TEPos
  
- Accompagner les porteurs de projets d'investissement et d'actions de fonctionnement « du projet au dossier »
  - ✓ Intégrer les critères d'éco-conditions dès la conception du projet
  - ✓ Suivre le projet à chaque étape, assurer la continuité et l'historique entre les acteurs des différentes phases
  - ✓ Appuyer à la réalisation de la demande de subvention (complétude, RAE...)
  - ✓ Répondre à des appels à projets en lien avec la transition écologique, l'urbanisme, la mobilité
  
- Animer et structurer le réseau
  - ✓ Créer et animer une instance, type commission « transition écologique » au sein du Pays
  - ✓ Suivre et actualiser la base de données sur les indicateurs locaux (état des lieux écologique du territoire du CRTE)
  - ✓ Assurer le suivi administratif et financier en appui aux porteurs de projet en lien avec l'exécution du contrat
  - ✓ Suivre et renseigner les indicateurs relevant du projet de territoire

### 2) Urbanisme (15%) : prendre en compte les enjeux liés à l'urbanisme durable (SRADDET, SCoT/ PLUi, ZAN)

- Sensibiliser les élus du territoire aux enjeux liés au ZAN
- Porter une attention particulière au ZAN dans le montage des projets du territoire
- Être le référent territorial sur la thématique
- Animer des instances de dialogues avec les partenaires du territoire (Syndicat mixte du SCoT du Grand Nevers, EPCI, communes, aménageurs...)

### 3) Mobilité (10%) : suivi d'une expérimentation sur le territoire

- Suivre et accompagner l'expérimentation mobilité santé en lien avec les chefs de projet santé du Pays